

Réf: Dossier 177833

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COLLEGE PRIVE AHMANNIEN FEH » en abrégé « CPAF »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
WASSAKARA ENTRE LA SODECI ET LE TERRAIN DE
FIGAYO, Lot 336, Ilot 46

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 18/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE PRIVE AHMANNIEN FEH

» en abrégé « CPAF »

Objet : -EXPLOITATION D'UN ETABLISSEMENT
D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
WASSAKARA ENTRE LA SODECI ET LE TERRAIN DE FIGAYO,
Lot 336, Ilot 46

Dirigeant(s) M KOUASSI YAO SALIFOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00432 du 27/01/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05111/GTCA/RC/2023 du 27/01/2023

